

4. Relations entre le Canada et le Japon

Le Canada et le Japon ont signé en 1986 un accord bilatéral de coopération scientifique et technologique qui facilite énormément les relations entre nos deux pays, surtout pour le Japon parce qu'il lui permet d'obtenir des fonds pour des activités communes. Cet accord entre les deux gouvernements s'est avéré un excellent outil pour nouer d'étroits liens bilatéraux dans une foule de domaines spécialisés. Les ministères et organismes canadiens chargés des dossiers scientifiques ont manifesté leur ferme appui de ces relations bilatérales en assistant en grand nombre à la dernière réunion pour appuyer cet accord. Vingt délégués affiliés à 11 organisations ont assisté aux séances à Tokyo en juin 1997. La prochaine réunion aura lieu à Ottawa dans trois mois. Le Japon croit que sa relation bilatérale avec le Canada a très bien servi les deux parties et leur a permis d'aider leurs milieux scientifiques respectifs. Au fur et à mesure de l'actualisation et du renouvellement réguliers de l'accord, la relation se raffermi et les liens se resserrent. Deux groupes spéciaux d'experts ont été formés en vertu de cet accord : le Groupe spatial et le Groupe des sciences de la terre et de l'environnement du Pacifique Nord, qui se réunissent régulièrement et font rapport lors des réunions biennales du Comité conjoint Canada-Japon sur la coopération scientifique et technique.

De nombreuses autres possibilités d'interaction existent, dont certaines s'inscrivent directement dans le cadre de l'accord en vertu duquel a été créé le Comité conjoint. Par exemple, l'actif partenariat Canada-Japon pour les neurosciences, créé il y a quatre ans. Cette relation a en fait servi de prototype pour les instituts canadiens de recherche en santé (ICRS), qui l'ont utilisée pour organiser des activités internationales dans le cadre de leur mandat. Ce partenariat, dont le Conseil de recherches médicales a fait la promotion mais auquel d'autres organismes d'État (dont le CNRC) et des universités participent, a donné naissance à de nombreuses collaborations qui autrement n'auraient jamais vu le jour et abouti à la rédaction de douzaines de rapports de recherche et des recherches scientifiques qui ont eu un impact majeur sur de nombreuses catégories neuroscientifiques.

Une troisième réunion bilatérale, qui aura lieu en mars 2000 à Kyoto, traitera des matériaux composites de pointe. Les percées réalisées au Canada avec la collaboration de chercheurs japonais qui sont les chefs de file dans bien des sous-secteurs de ce domaine y auront la vedette. Les études sur les nouveaux matériaux, dont les céramiques, ont réuni des savants des secteurs public et privé dans ce domaine de recherche qui suscite de plus en plus d'intérêt.

En outre, le Centre japonais des sciences et techniques de la mer (JAMSTEC) et le ministère des Pêches et Océans collaborent activement. Mentionnons en particulier des échanges et escales de navires (p. ex., la visite du navire japonais le *Mirai*, qui sera à Victoria en août 2000), et les activités de l'Organisation pour les sciences marines dans le Pacifique Nord (PICES), auxquelles participent souvent le Canada et le Japon dans le cadre de projets spéciaux portant sur des dossiers d'intérêt commun (p. ex., la recherche sur les stocks de saumon).

Le président de l'Agence spatiale canadienne, M. Evans, et le président de l'Agence nipponne de développement de l'espace, M. Uchida, ont signé en septembre 1999 un protocole d'entente sur les échanges de personnel. Par ailleurs, les premiers ministres Obuchi et Chrétien ont signé récemment un communiqué sur la science de l'Arctique, centré notamment sur les dossiers relatifs aux changements climatiques.

Les recherches sur l'utilisation biomédicale des nouvelles technologies et thérapies dans le domaine de la santé génésique, prennent de l'ampleur, menées par les chercheurs médicaux de